

Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés Surveillant



ECOLE NATIONALE
DES SCAPHANDRIERS

CATED 

OBJECTIF DE LA FORMATION

Travailler en sécurité en espaces confinés en respectant les bonnes pratiques dans les milieux de l'eau et de l'assainissement **en qualité de surveillant**.

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

- Tout travailleur intervenant en espaces confinés dans les milieux de l'eau et de l'assainissement.
- Posséder des notions sur la signalisation temporaire de chantier
- Maîtriser l'utilisation des contrôleurs d'atmosphère (détecteur de multi-gaz).

Prérequis obligatoires pour les surveillants :

- Posséder des notions sur les appareils respiratoires d'évacuation
- Posséder des notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, anti chute à rappel automatique.

Prérequis obligatoires pour les intervenants :

- L'attention des employeurs sera attirée sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le Médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.
- Maîtriser l'utilisation des équipements de travail en hauteur (dispositif anti-chute, harnais, tripode, anti chute à rappel automatique ...)
- Maîtriser de l'utilisation des EPI notamment le masque auto sauveteur)

DUREE DE LA FORMATION

- 7 heures

COMPETENCES VISEES ET CONTENU

Le CATEC « Surveillant » :

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés et maîtriser la(les)procédure(s) préalable(s) à toute intervention ;
- Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, utiliser les moyens et codes de communication ;
- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention (ventilation, contact et communication,) jusqu'à la remontée des équipiers ;
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours en qualité de surveillant.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Les deux formateurs CATEC articulent la formation autour de mises en situations professionnelles en milieu naturel, sur plateau technique et par des études de cas.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

La formation respecte le dispositif de formation R472 du Réseau Assurance Maladie – Risques professionnels – INRS. En fin de session, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer le Certificat d'Aptitude au Travail en Espaces Confinés surveillant et/ou intervenant valable pendant 3 ans.

DATES DES SESSIONS

Les sessions sont organisées à la demande des candidats pour un groupe de 2 participants minimum. Chaque session est limitée à 8 participants conformément au référentiel de l'INRS.